

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 50/1959 (1959)

Artikel: Le professeur de français en présence du parler local
Autor: Biollay, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le professeur de français en présence du parler local

Tout groupement humain, qu'il soit géographique ou professionnel, se plaît à employer un vocabulaire qui lui est propre. Cette tendance très générale apparaît aussi bien dans l'argot de l'atelier que dans le parler local. Un mot qui n'appartient qu'à un milieu fait fonction, en quelque sorte, de mot de passe : celui qui l'emploie est un « initié ». Dans la famille même, naissent parfois des mots, qui n'en sortiront pas, mais qui créent entre les membres du groupe un lien très fort. Il y a des mots qui tiennent chaud au cœur.

Nous ne voulons point examiner s'il faut ou non maintenir un parler local, riche de saveur et de puissance affective. Notre propos est tout autre. Que doit faire, en présence du parler local, celui qui a reçu mandat d'enseigner la langue française ? Voilà ce que nous voudrions tenter d'exposer ici.

Prenons un exemple concret. Un brin d'accent du terroir est chose fort plaisante dans la conversation de tous les jours. Faut-il tendre à le conserver ? C'est là un problème d'ordre normatif, que nous n'envisagerons pas. Nous considérerons cet accent comme *un fait* pur et simple, et nous nous demanderons, à partir de cette donnée, quelles méthodes pédagogiques pourront aider à enseigner le français.

Notre expérience personnelle ne dépasse pas les limites du Valais romand. Mais comme notre but n'est nullement d'établir un répertoire de locutions vicieuses, nous pensons que, *mutatis mutandis*, nos remarques resteront valables pour tous les professeurs de français, de France comme de Suisse ou de Belgique.

1. L'ACCENT

L'accent local n'est que très rarement utile au professeur de français. Il peut servir parfois à mettre en valeur un texte particulier : un joli accent du midi fera chanter comme il convient telle page d'Alphonse Daudet. On peut déjà se demander si l'accent vaudois est utile à la lecture de Ramuz. L'accent valaisan ou l'accent fribourgeois ne serviront jamais à faire ressortir la musique d'aucun poème français, et pas davantage l'accent genevois la beauté d'une période de Rousseau.

En règle générale le maître ne contraindra pas ses élèves à perdre leur accent naturel, car il leur ferait alors ressentir le français comme

une langue étrangère — ce qui irait directement à l'encontre du but recherché.

Mais il prêchera d'exemple. Qu'il lise du Baudelaire, du Voltaire, du Racine ou du La Fontaine, il s'efforcera toujours de débarrasser sa diction de toute couleur « locale », entendez « provinciale ». (Et le pays romand n'est qu'une province linguistique du domaine français). L'élève doit entendre du français, et rien d'autre. Nul ne peut rien contre le fait que le français est le langage de l'Île de France. Mistral l'avait parfaitement compris... Chez Molière, l'accent de la province n'apparaît que pour faire rire : c'est un signe.

2. LES PRONONCIATIONS FAUTIVES

Les prononciations fautives sont parfois liées à l'accent local, moins souvent qu'on ne le pense cependant.

Il en est une, affreuse entre toutes, parce qu'elle est tout à fait contraire à l'usage du français. W. Plud'hun la signalait déjà¹. C'est la faute qui consiste à traiter l'*e* muet d'allongement comme un *l* mouillé, à prononcer *poupée* à peu près comme « *poupeille* ». Il est faux de dire que cet *e* muet « ne se prononce pas ». Il a une valeur phonétique certaine, la même que l'*e* final dans « *Italie* ». La *rosée* n'a rien à voir avec un vin *rosé*. Et les doux vers de Racine exigent que cet *e* final soit mis en valeur :

« Ariane, ma sœur, de quel amour *blessée*

Vous mourûtes aux bords où vous fûtes *laissée*. »

Ici le professeur doit réagir vigoureusement contre l'usage romand. Sa prononciation doit être impeccable, et son enseignement n'en sera que facilité. C'est la seule manière de faire comprendre aux élèves pourquoi les verbes en *yer* transforment l'*y* en *i* devant une syllabe muette. On écrit « *il essuie, elle nettoiera* » pour rendre compte purement et simplement de la prononciation, alors que l'on maintient l'*y* dans « *nous essuyons, elle nettoyait* » pour indiquer une prononciation différente, un son « mouillé ». La double orthographe : « *il paie* » ou « *il paye* » ne témoigne de rien d'autre que d'une double prononciation possible. De même, « *il grasseye* » exige l'*y* à cause de la prononciation inchangée du radical de ce verbe.

Que dire de certaines prononciations abominables que se permettent certains membres du corps « enseignant » ? « *Que je sois, que j'aie* » devenant dans leur bouche « *que je soille, que j'eille* », comment les enfants pourraient-ils en les entendant retrouver l'orthographe, pourtant quasi phonétique, de ces formes verbales et celle des pluriels avec *y* : « *que nous soyons, que vous ayez* » ? Avec une prononciation correcte, c'est-à-dire purement française, tout devient simple au contraire.

¹ W. Plud'hun, « *Parlons français* », Edition ATAR, Genève, s. d.

Un autre chapitre des prononciations fautives est celui des sons français qui reçoivent la valeur phonétique de l'allemand.

Parmi les voyelles, nous citerons en particulier l'u des finales en « um », prononcées « oum ». L'aluminium devient « l'aluminium », le sodium se transforme en « sodioum ». On soulignera aisément le ridicule de telles prononciations en faisant remarquer aux élèves que sodium se prononce « sodiom » en France et se dit « Natrium » en allemand, de sorte que « sodioum » ne correspond rigoureusement à rien ! On leur citera aussi le vers fameux de Victor Hugo « Une gourde de rhum qui pendait à sa selle », faisant valoir la belle sonorité de « gourde de rom » et le choc antipoétique de « gourde de roum » ! On notera que la prononciation purement française de « forum » n'est pas bien loin de l'italien « foro », et que le forum d'Alger est une création purement française... Même en parlant des forums de la Rome antique, on fera ressortir l's du pluriel, qui témoigne d'un mot latin complètement « naturalisé ». Si l'on a affaire à des collégiens qui ont quelque teinture du grec, on leur fera observer que le français « sternum », prononcé correctement, rend tout aussi bien compte du grec « sternon » qu'une prononciation latine de ce mot ignoré des Latins.

Or, à Sion même, nous avons entendu « sternum » dans la bouche d'un collégien, avec la prononciation « *chternoum* » ! C'est ce qui nous a amené à réagir également contre la manie de donner indistinctement aux initiales *st* et *sp* la valeur *cht* et *chp* qu'elles ont en allemand. Les spaghetti — ô sacrilège ! — deviennent ici des « *chpaghetti* », et même les stars des « *chtars* ». C'est du moins le cas pour une équipe sportive : les « *Blue Stars* ».

Il faut évidemment faire remarquer aux élèves de nos écoles que la prononciation française de rhum, de star, de sprint, de spaghetti se rapproche davantage des langues d'origine, que le charabia pseudo-germanique dans lequel ils tombent (avec leurs parents, hélas !)

3. LES EXPRESSIONS ET LES MOTS LOCAUX

Nous ne dirons rien — car leur bannissement va de soi — de tous les germanismes qui envahissent et défigurent le parler romand : les « comme que comme », les « qu'est-ce que c'est pour un ? ». On en a déjà dressé des listes impressionnantes et jamais exhaustives.

Nous proscrirons avec la même rigueur toutes sortes de provincialismes qui ne sont en vérité que des barbarismes : « ordré » pour ordonné, « vient » pour devient, les « cuissettes » pour la culotte, les « catelles » pour les carreaux, les « tablards » pour les tablettes, l'« ensevelissement » pour l'enterrement, « briquer » pour casser (alors que l'argot français « briquer », c'est le romand « poutzer » !) Qu'on se réfère à ce sujet à l'ouvrage de Plud'hun¹.

¹ W. Plud'hun, « *Parlons français* », Edition ATAR, Genève, s. d.

Cependant nous distinguerons deux cas, qui se présentent communément dans les devoirs de nos élèves :

a) *l'élève fait parler un personnage*

Il peut arriver que, pour faire « couleur locale », un élève place des mots locaux dans la bouche d'un personnage qu'il fait parler.

On commencera par bien distinguer ce cas du problème qui se pose quand on n'emploie que des mots appartenant à la langue française. Si je veux faire parler, dans la chaleur du combat, un soldat près de qui explose une bombe, je n'aurai guère tendance à lui faire dire : « Dieu ! que cette déflagration est déplaisante ! » Il est même possible que le mot de Cambronne se glisse sous ma plume. Comme disent les élèves qui feuilletent leur dictionnaire : « Monsieur, c'est français ! », et assurément c'est avec de tels mots que parfois s'exprime un militaire.

Mais précisément, « c'est français ». Ce mot qui fait couleur locale, n'a besoin d'aucune explication.

Il en va tout autrement quand pour donner un langage « naturel » à un paysan valaisan, je lui fais dire à son fils : « Va me chercher des *barolins* ». Dans un cas semblable, il faut que par le contexte le lecteur comprenne sans difficulté que le *barolin* est, pour ce paysan, le nom de la pomme de pin. Et, à ce sujet, on ne sera jamais assez prudent. Nos élèves ont tendance à croire que l'aire d'extension des mots locaux est assez vaste et que chacun les comprend. Aucun Français ne sait ce qu'est une « *youtsée* ». Le remplacer par « huchée », c'est tourner la difficulté en versant dans un terme technique impropre : excellente occasion d'obliger le narrateur à une *description précise* de ce cri de montagnard, car lancer une « *youtsée* » n'est pas non plus *jodler*.

La langue française est restée longtemps pauvre en termes spéciaux et irremplaçables pour désigner les choses de l'Alpe. *Alpe* est déjà un néologisme ! Mais, avec le développement de la littérature faisant de la haute montagne son objet, s'introduisent dans la langue les termes « techniques » indispensables, qui y trouvent progressivement droit de cité et n'exigent plus aucun commentaire.

Inversement le développement des techniques agricoles rend désormais inutile l'emploi de termes naguère nécessaires. Qui voulait décrire les vendanges en Valais devait assurément parler de la « *brante* », cette hotte de bois qui était en même temps une cuve où l'on écrasait grossièrement le raisin. Aujourd'hui, de plus en plus, le raisin se ramasse dans des caissettes. Le mot « *brante* » deviendra bientôt aussi archaïque que la chose elle-même et il en va de même d'un grand nombre d'objets qui disparaissent de nos campagnes, emportant avec eux, pour toujours, les termes locaux qui les désignaient. Les enfants sont les premiers à ignorer ces mots qui, pour eux, ne représentent plus rien. Le problème pédagogique disparaît de lui-même.

b) *l'élève ne cite aucun propos*

On donnera comme règle de n'employer les mots locaux que lorsqu'ils *ajoutent* quelque chose au texte. Et l'on fera bien d'examiner si l'élève connaît ou non l'équivalent français du mot local.

Il écrit « *boille* ». Sait-il que l'on dit « *bouille* » en français ? Et que de là vient l'expression : une drôle de bouille ?... Il écrit « *beuse* ». Sait-il que l'on dit « *bouse* » en français ? En dehors de toute citation, ces provincialismes doivent être bannis.

Il peut se faire cependant qu'un terme local n'ait pas son correspondant exact. La « *hotte* » n'a pas la précision de la « *brante* ». Il faudra toujours faire une loi des guillemets et de l'explication du terme employé.

Balzac, qui n'était pas un puriste, « mais qui savait le français beaucoup mieux que les puristes »¹, a écrit, dans *Le Curé de Tours* : « Il dit, en jetant à sa protectrice un regard désespérant qui la navra : — Je me confie à vous. Je ne suis plus qu'un *bourrier* de la rue ! »

Ce mot tourangeau n'a pas d'autre équivalent possible que le mot brin de paille. Mais il y a de jolis petits brins de paille, jaunes, polis, rayonnants, qui font le bonheur des enfants ; tandis que le bourrier est le brin de paille décoloré, boueux, roulé dans les ruisseaux, chassé par la tempête, tordu par les pieds du passant. »

Voilà l'exemple qu'il faut suivre. Un terme dialectal ne doit apparaître sous notre plume que parfaitement éclairé. Jamais son sens ne doit être supposé connu. Ce serait permettre à l'élève la paresse, au lieu de l'obliger à décrire, ou le priver de la joie de découvrir le terme français.

4. LE PATOIS

Mais beaucoup plus que le parler des villes, les patois (du moins les patois valaisans) sont les véhicules d'archaïsmes nombreux, dont le professeur peut aisément tirer parti.

Explique-t-on *La Chanson de Roland*, ou veut-on, à des élèves qui n'ont point fait de latin, donner une idée des cas dans le français du moyen âge, il n'est besoin, à Sion, que de faire parler les collégiens qui viennent de la campagne.

Dans le Valais central, à l'est d'une frontière linguistique qui sépare Conthey de Savièse et Isérables de Nendaz, l'article distingue encore le cas-sujet du cas-objet. *Le* se dit *li* dans : le mulet a mangé (cas sujet), et *lo* dans : j'ai vendu le mulet (cas objet). Voilà une illustration commode, dont le professeur peut user sans difficulté.

Bien plus, le patois peut servir à enseigner le bon usage. « J'ai mangé *de* bon lièvre » écrit Flaubert qui conserve le *de* partitif dans la phrase affirmative, même au singulier, chaque fois que le nom est précédé d'un adjectif. Or, dans la même région du Valais, comme en

¹ Maurice Rat, dans le *Figaro Littéraire*, du samedi 11 juillet 1959.

vieux-français, la proposition *de* s'emploie toujours, sans aucun article, pour exprimer l'idée partitive rendue aujourd'hui en français par *du, de la, des*. « J'ai acheté *de* sel » dit le Valaisan d'Evolène, comme le disait le français du XIII^e siècle, et comme nous disons encore, dans la phrase négative : « Je n'ai pas acheté *de* sel ». Il n'est pas difficile de faire prendre conscience à un élève en contact avec ces patois valaisans, que *de* est le bon usage dans une phrase comme : J'ai mangé *de* bon lièvre ».

Il faut donc s'abstenir de rire des patois, et, dans la mesure du possible, s'efforcer de les connaître pour en tirer parti. Même lorsque la syntaxe du patois n'apporte aucun secours, le vocabulaire paysan, si abondant en termes précis pour désigner les objets et les gestes concrets, peut toujours être une occasion d'enrichir le vocabulaire français. Il faut exiger des élèves qu'ils fassent l'effort nécessaire pour découvrir le terme français adéquat, correspondant au mot patois qu'ils connaissent. Un outil de jardinage fort employé en Valais n'y est connu que sous le nom de « *capion* ». Comment le désigner en français ?

Il convient de conseiller l'usage d'un dictionnaire pratique du genre du dictionnaire Quillet. La planche et la liste « méthodique » des outils de jardinage finiront bien par faire découvrir à l'étudiant que le « *capion* » est une serfouette, et il pourra le vérifier, au besoin, sur un dictionnaire encyclopédique ordinaire. Certes chacun ne peut s'offrir ces dictionnaires coûteux, mais on les trouve dans toutes les bonnes bibliothèques. En enrichissant son vocabulaire, le jeune chercheur prendra en même temps l'habitude de consulter les dictionnaires et de fréquenter les bibliothèques. Qui ne s'en féliciterait ?

5. L'ARGOT

Le parler local n'est pas l'argot. Et l'on fera bien de mettre en garde tous les jeunes Suisses contre l'argot importé de France. Tantôt ils le prononcent avec un accent ridicule qui ferait rire d'eux à Trifouilly-les-Oies. Une « bagnaule » (au lieu de bagnole, qui rime avec Espagnole) ne vaudra jamais sur leurs lèvres une auto. Tantôt encore, ils commettent des contresens effroyables. Dernièrement, nous avons entendu de nos oreilles à la radio de Sottens un speaker qui croyait être très à la page en employant l'expression « se f... en l'air » expression qui, en France, est absolument obscène. L'argot — est-il besoin de le dire ? — doit être proscrit *totale*ment : nos jeunes Romands ne peuvent en avoir un juste sentiment.

CONCLUSION

Le parler local, au contraire, dès qu'il est connu comme tel par celui qui l'emploie, est une source de satisfactions de bon aloi, en même temps qu'une occasion constante de perfectionnement de la

langue française que l'on parle, soit que l'on s'astreigne à décrire ce que le français ne sait pas désigner, soit que l'on apprenne le tour français correspondant à l'expression romande.

D'autre part, la connaissance du français est nécessaire pour que le mot local soit ressenti affectivement comme un fruit savoureux du terroir. Le Romand qui ne connaîtrait que le mot *pive* pour désigner la pomme de pin n'éprouverait évidemment aucune satisfaction à l'employer. « *Pive* » ne prend sa valeur que lorsque nous savons que le mot, comme la chose, est « bien de chez nous », de sorte que la connaissance même du français va dans le sens d'une plus grande jouissance procurée par les mots dialectaux.

Il peut même arriver inversement que le mot dialectal fasse mieux apprécier un terme français. Cela est très rare, mais mérite d'être noté. Tout le monde en Suisse romande connaît le « tacon » : une pièce qui sert à rapetasser. C'est sans doute un ancien mot français, aujourd'hui tombé en désuétude. En tout cas, Rabelais a décrit¹ les grands de ce monde dont l'état était « changé en étrange façon » aux enfers : « Romule était retaconneur de godasses,

Octavien ratisseur de papier,

Nerva palefrenier... »

Ce « retaconneur de godasses » sera immédiatement saisi par tous les Romands, et ils lui trouveront d'autant plus de saveur qu'ils n'auront besoin d'aucune note explicative. Ici, miraculeusement, le français des grands écrivains et le parler local se rejoignent.

Emile BIOLLAY,

professeur au Collège cantonal de Sion.

¹ Rabelais, *Pantagruel*, chapitre XXX.